

■ MARMAGNE

La commune rénove son éclairage public

La rénovation de l'éclairage public permettra la modernisation de quatre-vingts points lumineux répartis sur une dizaine de sites.

Les lampes à mercure dites « ballons fluo » particulièrement énergivores, devenues irréparables et interdites, seront remplacées par cinquante-sept Leds (diodes électroluminescentes) et vingt-trois sodium sous haute pression, permettant une économie d'environ 62 %.

Une économie de 62 %

La résorption des ballons fluo a commencé il y a plusieurs années. Aymar de Germa, le maire, président du Syndicat d'énergie du Cher (SDE 18) en charge du chantier, est



CHANTIER. Aymar de Germa, Caroline Andréani de Citéos et Jean-François Dussot responsable des travaux au SDE 18.

très attaché à ce projet qui est à la fois un problème de qualité de l'environnement mais aussi une question d'économie d'énergie.

80 % des lampes à mercure ont déjà été éradi-

quées. Ce chantier mis en place pour les 15 % restants devrait se terminer à la fin de l'année, ce qui fera de la commune de Marmagne, avec Annoix et Lissay-Lochy, une des seu-

les à avoir totalement éliminé les ballons fluo de son patrimoine lumineux.

159.338 euros

Ces travaux réalisés par les entreprises Citeos représentent un investissement global de 159.338 euros financés à hauteur de 30 % par la commune et 70 % par le SDE 18.

Globalement, la collaboration du SDE 18 avec Marmagne aura permis, sur les cinq dernières années, de réaliser un investissement de plus de 1,2 million d'euros pour l'amélioration de son patrimoine.

La commune est labellisée Villes et villages étoilés pour son engagement en faveur de la pollution lumineuse. ■

Le Berry Républicain

Vendredi 24 novembre 2017

